



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT

LES NOUVELLES SUR LE TOGO EMERGENT N° 70 DU 1ER MARS 2017

PRIX 250F CFA AFRIQUE / 1 EURO EUROPE



ÉCONOMIE

CARBURANT ///

Les prix augmentent ! le budget familial affecté ! Comment les ménages vont-ils s'en sortir ?

La hausse du cours du baril du brut, qui a franchi la barre de 124 dollars, sera de plus en plus ressentie dans l'économie nationale. Le 27 janvier dernier, les prix du carburant subissaient la toute première hausse de l'année 2017 au Togo. Les nouveaux prix de vente du carburant sur le territoire national sont fixés comme suit: Super sans plomb : 524 FCFA, Pétrole lampant ; 468 FCFA, Gasoil : 526 FCFA, Mélange 2 temps : 623 FCFA, Gaz butane 12,5 Kg ; 6500 FCFA, Gaz butane 6kg : 3120 FCFA. Comme annoncé par l'Agence internationale de l'énergie, le pétrole sera plus cher à partir de 2017.

P.6

RÉFORME À LA TÊTE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES (OTR)

Henry Gapéri : « Je ne partirai pas du Togo avec 1 franc ! Toutes les recettes de l'OTR sont au trésor public... »

P.2



SYSTÈME FINANCIER AU TOGO:
Le taux d'intérêt débiteur moyen trop élevé par rapport à l'UEMOA



APPROCHE CONTRACTUELLE AU TOGO
Le ministre de la santé imprime les marques aux populations de Blitta et d'Atakpamé



URBANISATION EN AFRIQUE
Les villes africaines sont parmi les plus chères du monde



LA BAD VA OUVRIR DES BUREAUX AU BÉNIN, EN GUINÉE ET AU NIGER

P.5

Le Bénin, la Guinée et le Niger profiteront de manière significative du soutien au développement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), suite à la décision de son conseil d'administration d'y ouvrir des bureaux afin d'y renforcer sa présence opérationnelle et sa visibilité et de répondre efficacement aux besoins de ces trois pays. La Banque espère ainsi obtenir des bénéfices à long terme, notamment grâce à une amélioration de la qualité de son portefeuille dans ces pays, à son impact sur leur développement et à l'ouverture de nouvelles possibilités, notamment dans le secteur privé.

ECO FLASH

SYNATO voit le jour !



Le SYNATO, un nouveau syndicat dans le monde artistique togolais, a pour but de mobiliser davantage ses membres et de former une force vive capable de contribuer au développement économique, social et culturel par l'amélioration des conditions de vie et de prestations de services des artistes.

Pour atteindre ces objectifs, le SYNATO entend, entre autres, élaborer des projets de conventions collectives et de discuter avec le patronat, lutter pour garantir une carrière professionnelle des artistes en faisant adopter une convention propre à leur secteur, tisser des relations professionnelles sur le plan national et international.

Pour le Secrétaire Général du SYNATO, élu à ce congrès, M. Georges Koudéma REDAH, l'appui de l'Etat et des institutions financières serait le bienvenu pour booster les activités artistiques au Togo et faire plus de stars que le Togo en a. Aussi, a-t-il demandé aux médias de contribuer à l'épanouissement des artistes en faisant la promotion de leurs œuvres.



ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Directeur de Publication
Joseph GADAH
 (228) 90 30 85 10
 Rédaction
Joseph Ghislain Raissa

Infographie
Katherin AFANOU-A.
 (228) 92 10 17 99
 Imprimerie
 La Colombe

Copyright ECO DEV
 Mars 2017

TOGO : RÉFORME À LA TÊTE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES (OTR)

Henry Gapéri : « Je ne partirai pas du Togo avec 1 franc ! Toutes les recettes de l'OTR sont au trésor public... »



Annoncé « disparu des radars » depuis décembre 2016 par les réseaux sociaux avec une bagatelle somme de 23 milliards FCFA, le canadien-rwandais Henry Gapéri, ex Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a défié tous les détracteurs en apparaissant en chair et en os à la passation de poste avec son successeur Kodjo Adedze l'ancien Commissaire des Douanes et des Droits indirects de l'Office le 28 février. Kodjo Adedze nommé Commissaire général par intérim en conseil des ministres le 25 février aura pour mission d'œuvrer à déconcentrer la gestion de l'Office afin d'éviter toute lourdeur administrative et poursuivre l'automatisation des procédures au niveau des services opérationnels et créer des interfaces nécessaires. Le nouveau Commissaire Général doit non seulement chercher à renforcer les performances mais aussi et surtout desserrer l'étau sur les entreprises en élargissant l'assiette fiscale et de faire preuve d'innovation.

Présent à la cérémonie, Yaya Sani le ministre de l'économie et des finances appelle l'OTR à s'inscrire dans une dynamique de l'équité et de justice fiscale.

« L'Otr doit à présent faire preuve de doigté en desserrant l'étau qui pèse sur les entreprises tout en faisant preuve d'innovation et de créativité. Il faut aussi une équité et une justice fiscale pour que l'assiette soit la plus large possible et que ce ne soit pas les mêmes qui payent

toujours l'impôt afin de ne pas tuer pas la poule aux œufs d'or », a-t-il indiqué.

Considéré comme un monstre qui ne devait que trépasser, Henry Gapéri à la fin de la cérémonie de passation a laissé entendre aux journalistes qui souhaitent savoir si effectivement il part du Togo avec la somme de 23 milliards FCFA! « Je ne partirai pas du Togo avec 1 franc ! Toutes les recettes de l'OTR sont au trésor public. Nous avons avec mon équipe durant notre mandat accompli notre mission, celle de lutter contre les corruptions et les fraudes fiscales dans les entreprises », a-t-il répondu.

Durant les trois ans à la tête de l'OTR, Henry Gapéri a récupéré plus 458 milliards de FCFA en 2014 pour sa première année d'activité, une augmentation de 54,3 milliards par rapport à 2013 des recettes fiscales. En 2015, l'office a mobilisé 500 milliards de FCFA et a pu mobiliser 568,5 milliards en 2016 pour l'Etat togolais à la différence près de 1% ses objectifs. L'ambition pour l'année 2017 est d'arriver à mobiliser 625 milliards FCFA. Créé par adoption de loi le 10 décembre 2012, l'Otr est entré en fonctions en fin d'année 2013. Il a pour mission de recouvrer les impôts, taxes et droits de douane pour le compte de l'État et des collectivités territoriales. En outre, il est chargé de représenter le gouvernement en matière fiscale et douanière afin de lutter efficacement contre l'évasion fiscale et la corruption.

FINANCE

Système financier au Togo: Le taux d'intérêt débiteur moyen trop élevé par rapport à l'UEMOA

L'inclusion financière est en forte progression au Togo avec un taux d'accès aux services bancaires et financiers de 64%, c'est l'information sortie lors d'une rencontre d'échanges entre Sani YAYA, le ministre de l'Economie et des Finances et les acteurs du système financier notamment l'APBEF (Association des banques et établissements financiers) et l'AP-SFD (Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés) sur l'évolution de l'économie togolaise. L'encours des dépôts a progressé de 15% en un an pour atteindre 1.474 milliards de Fcfa au 31 décembre 2016, et l'encours des crédits de 16% pour s'établir à 1.169 milliards. Cette progression du crédit a contribué à hisser le taux de financement de l'économie à 37%, soit l'un des taux les plus élevés de l'UEMOA, même s'il demeure encore faible par rapport aux besoins en investissement. Le secteur bancaire, dans son ensemble, a également retrouvé sa rentabilité, avec un résultat net global estimé à 62 milliards en 2016 contre une perte de 50 milliards un an plus tôt. Quant au nombre de bénéficiaires de la finance décentralisée, il

s'est accru en un an, pour atteindre plus de 2 millions de clients/adhérents. Ce développement de la microfinance a contribué à faire progresser de 7% les dépôts dont l'encours s'est établi à 156 milliards, ce qui représente 12% des dépôts bancaires. De même, l'encours des crédits a progressé de 15% pour se situer à 133 milliards, soit 13% des concours bancaires. Certaines difficultés rencontrées au niveau de la profession dans la réalisation des activités. Une autre préoccupation concerne le taux d'intérêt débiteur moyen qui est trop élevé par rapport aux autres pays de l'UEMOA. La moyenne régionale est de 7,2% contre 8% au Togo. Et en Côte d'Ivoire ou au Sénégal, c'est encore moins. Il est également à noter que l'un des problèmes récurrents dont souffre le pays réside dans la faiblesse à l'accès au financement bancaire des PMI/PME puisque les résultats des enquêtes de prévision macroéconomique montrent les difficultés majeures rencontrées par ces entreprises pour obtenir des prêts. Le secteur des finances doit se tourner vers une diversification plus marquée des produits orientés singulièrement au

financement des unités productives qui constituent le moteur l'économie. Pour combler ce déficit, selon Sani YAYA, les acteurs des services financiers doivent développer des mécanismes innovants visant à mobiliser l'épargne de longue durée. « Mon département mettra tout en œuvre pour accélérer le processus de création des titres fonciers et des inscriptions hypothécaires dont

la lourdeur et la lenteur entravent la sécurisation des crédits et, par conséquent, leur mise en place diligente. En ce qui concerne la décision du Comité de Politique Monétaire (CPM) du 06 décembre 2016 et votre préoccupation y relative, des réflexions se poursuivent en concertation avec la Banque centrale en vue de trouver des solutions idoines », a rassuré le ministre

Sani YAYA. L'inclusion financière a été introduite au Togo en 2014 avec pour objectif de faire sortir 2 millions de togolais de la pauvreté en 2018. Plus de 700000 personnes sont bénéficiaires des différents produits du Fonds National à la finance inclusive (FNFI) sur l'étendue du territoire.

kouakou

SANTÉ/APPROCHE CONTRACTUELLE AU TOGO

Le ministre de la santé imprime les marques aux populations de Blitta et d'Atakpamé



Préfets, les praticiens de la santé, les autorités administratives, politiques et religieuses, la société civile, bref, toutes les couches sociales de la préfecture de Blitta et d'Atakpamé étaient à l'école de l'approche contractuelle les 23 et 24 février derniers. Il était question pour le Ministre en charge de la Santé, le Professeur Moustapha Mijiyawa d'éclairer la lanterne des populations sur les réformes prévues par le gouvernement dans les formations sanitaires pour leur bonne gestion !

On doit comprendre par le Prof. Minjiyawa que cette nouvelle approche de gestion des structures sanitaires du Togo n'est qu'une réponse au peu de rendement des structures sanitaires et des soins en deçà de la qualité. Evidemment, l'approche contractuelle est basée sur un partenariat public-privé. Elle repose sur un

partenariat formel et durable entre tous les acteurs du secteur de la santé et consiste, par le biais d'un contrat, à céder la gestion d'une structure de soins à une entité non étatique spécialisée dans la gestion hospitalière. Elle vise à améliorer l'accessibilité de toutes les couches sociales aux services de santé de qualité à travers une utilisation optimale des ressources disponibles. En d'autre terme, la nouvelle gestion sera basée sur la complémentarité des efforts entre le secteur public et le secteur privé. Sa mise en œuvre ne signifie ni privatisation ni désengagement de l'Etat de ses responsabilités. Il s'agit au contraire de définir les rôles et les fonctions de tous les acteurs dans la production de services de santé d'une qualité toujours meilleure au profit des populations, notamment les plus démunies d'entre elles. «

L'hôpital demeure et reste une propriété de l'état togolais, un service public de santé. C'est une forme de PPP, bien sûr puisque ce ne sont pas des fonctionnaires de l'état qui travailleront sur le système de gestion mais juste une équipe privée qui aide par sa prestation. Le gouvernement identifie juste des sociétés spécialisées dans la gestion des hôpitaux non seulement sur le plan théorique mais sur le plan pratique qui ont déjà eu à faire leur preuve ailleurs dans les conditions analogues au Togo, Rwanda, Comores, Congo », a expliqué le patron de la santé au Togo. Le ministre de la santé a rassuré les populations des coûts des prestations des soins qui ne subiront aucune hausse. L'hôpital du district de Blitta a été sélectionné comme centre de santé pilote compte tenu de la gestion efficace à imprimer aux diverses unités qu'il abrite notamment l'unité de production d'oxygène, de l'eau de javel, de la télé-médecine, de la gynécologie, de la radiologie! Unanimement, un accueil chaleureux et une adhésion inclusive ont été réservés à la nouvelle réforme à l'avis des différents acteurs concernés après les larges communications du ministre de la santé. Selon le Directeur préfectoral de la santé de Blitta, Dr Tcheou Dadou, cette réforme est la bienvenue pour redresser les manquements qui jonchent l'administration dans de nombreux districts préfectoraux, régionaux au grand bonheur des populations; « L'hôpital de district de Blitta a eu quelques avancées dans la gestion des ressources financières en mettant sur pieds le guichet unique où transitent toutes les recettes de l'hôpital ce qui permet à l'administration d'avoir une traçabilité financière, mais il faut toujours aller à la perfection d'où la contractualisation vient à point nommé ». Même son de cloche selon Boyodé Christian, assistant médical à Blitta dont le souhait est de voir vite cette phase pilote étendue dans tous les districts sur l'étendue du territoire, ceci permettra de mettre tous les hôpitaux publics sur les mêmes pieds d'égalité dans la méthode de gestion

orthodoxe; « la corruption, la raquette des patients, la vente parallèle des médicaments par les gardes malades, le retard du personnel et il n'est pas surprenant de voir des matériels de l'hôpital se retrouver dans les marchés alors que les besoins sont criards dans les hôpitaux. Trop de complicité et de mauvaise foi dans le travail, il faut aller réellement à la gestion efficace et saine de l'hôpital, voilà le pourquoi l'approche contractuelle s'impose nécessairement », a martelé Dr. Edoh Hokaméto, Directeur régional du centre hospitalier d'Atakpamé. Outre le corps médical, les chefs traditionnels aussi pensent qu'ils ont un rôle primordial à jouer dans la réussite de la contractualisation, « Nous avons l'impérieux devoir de sensibiliser les populations par rapport à l'approche contractuelle afin qu'elles évitent de tomber dans les pièges de la corruption dans les hôpitaux », a Tagbé Ahossou Tracassé II, chef canton de Dounou dans la préfecture de l'Ogou. De ce fait, le gouvernement a contacté deux structures expérimentées dans la gestion des formations sanitaires notamment en Belgique Memisa, qui prendra en charge le CHUSO dans les départements du laboratoire, de la radiologie imagerie et de la morgue. En France, l'Entraide médicale internationale qui à son tour se chargera de la gestion de l'hôpital régional d'Atakpamé et de l'hôpital du district de Blitta. Toutes ces sociétés ont eu à faire leur preuve dans plusieurs pays comme RD du Congo, Bénin, au Burundi, au Congo-Brazzaville, Inde et Mauritanie, Sénégal, Haïti, Madagascar, Guinée Biseau. Le ministre a visité les unités des différentes formations de santé tout en touchant du doigt certaines réalités auxquelles sont confrontées les populations. Avant cette tournée, le Ministre en charge de la santé, a échangé avec les professionnels des médias et avec les présidents de Conseil d'Administration des Hôpitaux du pays.

Katherin Kodjovi

ENVIRONNEMENT

PGICT : environ 17 mille emplois en 4 ans d'exécution!



Le Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières a organisé avec une équipe de la banque mondiale un atelier d'échange sur l'état d'avancement du projet des gestions intégrées des catastrophes (PGICT). Cette 7ème mission du genre tenue à Lomé, vise à évaluer la mise en œuvre du PGICT depuis son lancement en 2014 et de permettre à l'équipe de la banque mondiale en séjour au Togo d'échanger avec les porteurs de sous-projets, les communautés bénéficiaires et les agents du ministère sectoriel sur le bilan à mi-parcours du projet. Des travaux il ressort que le PGICT a permis de renforcer les actions du Togo en faveur de la réduction des catastrophes, de la gestion durable des terres et de la lutte contre les changements climatiques. Pour la chef de la délégation de la banque

mondiale madame DAHLIA LOTAYEF, les résultats des projets sont satisfaisants. Le ministre de l'environnement et des ressources forestières André JOHNSON après une tournée nationale des réalisations du PGICT, affirme que le projet en quatre ans d'exécution a amélioré les conditions de vie des populations en créant environ 17milles emplois. Il a émis les vœux que les résultats obtenus soient capitalisés, puisque sur les 500 demandes de financement de sous projets à peine une centaine ont été sélectionnés et sont en cours d'exécution. Lancé en 2013, le PGICT, le projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres, a pour but de renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion des risques d'inondations et de dégradation des sols dans les zones rurales et urbaines.



INVITATION A SOUMISSIONNER N° RFP /PUDC-TG/007/02/2017

Réf : SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES) DU PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)

1. Le Programme des Nations Unies (PNUD) pour le développement - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour l'évaluation environnementale stratégique (EES) du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé par le Gouvernement du Togo et ses partenaires.
2. La durée des prestations est estimée à 2 mois.
3. Toutes les conditions/exigences de l'Appel d'Offres (AO) sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 4 du présent avis.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions particulières de l'appel d'offres. Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- les conditions légales du bureau ;
- la situation financière du bureau ;
- l'expérience du bureau;
- la capacité technique du bureau;
- la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel du bureau;
- la disponibilité du matériel minimum requis pour les prestations;
- voir la demande de propositions pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

4. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du 23 février 2017 à l'adresse suivante : <http://procurement-notice.undp.org/index.cfm> ou les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre une rame de papier) à l'adresse ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-Réception

40, Avenue des Nations Unies

Lomé, Togo

Tél.: +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08

Fax: +228 22 21 16 41

5. Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe :

N° RFP /PUDC-TG/007/02/2017 : SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES)

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le **16 Mars 2016 à 10 h 00 TU**. Les offres remises après la date/heure indiquée dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement les dossiers d'appel d'offres (AO) et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

6. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres.

7. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est Avril 2017.

ECONOMIE Les défis de croissances économiques : Comment l'Afrique se porte?

GABON : TOTAL CEDE DES ACTIVITES A PERENCO POUR 350 M USD

Le groupe pétrogazier Total a annoncé le 27 février 2017 la cession d'activités au Gabon à la société franco-britannique Perenco, pour un montant d'environ 350 millions de dollars (environ 330,6 millions d'euros). Cet accord porte sur «la vente de la société Total Participations Pétrolières Gabon (Total 100%), détenteur d'intérêts dans 10 champs», ainsi que «la vente d'intérêts détenus par la société Total Gabon (Total 58%) dans cinq champs et dans le réseau de pipelines Rabi-Coucal-Cap Lope. Le montant global des transactions hors ajustements s'élève à environ 350 millions de dollars» (soit environ 330,6 millions d'euros), alors que les

productions cédées s'établissent quant à elles à environ 13.000 barils par jour (pour la quote-part du groupe). De plus, Total reste pleinement engagé au Gabon et va pouvoir se concentrer sur la maximisation de la valeur de ses principaux actifs stratégiques opérés. A l'issue de cette transaction, l'ensemble restant des actifs amont du groupe (exploration et production) au Gabon sera détenu par Total Gabon. Total contrôle notamment 58% de Total Gabon, première entreprise gabonaise qui est l'héritière de la Société des pétroles d'Afrique équatoriale française (Spaef). Cette société fondée en 1949 avait découvert son premier gisement commercialement exploitable en 1956.

La BAD va ouvrir des bureaux au Bénin, en Guinée et au Niger

Le Bénin, la Guinée et le Niger profiteront de manière significative du soutien au développement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), suite à la décision de son conseil d'administration d'y ouvrir des bureaux afin d'y renforcer sa présence opérationnelle et sa visibilité et de répondre efficacement aux besoins de ces trois pays. La Banque espère ainsi obtenir des bénéfices à long terme, notamment grâce à une amélioration de la qualité de son portefeuille dans ces pays, à son impact sur leur développement et à l'ouverture de nouvelles possibilités, notamment dans le secteur privé. Le fait que le Burkina Faso et l'Angola, où la Banque a inauguré des bureaux en 2006 et 2011 respectivement, aient enregistré des performances exceptionnelles permet de penser que ce type de modèle peut être répliqué au Bénin, en Guinée et au Niger. Au Bénin par exemple, où la Banque ne maintient qu'un économiste pays, l'ouverture du bureau national devrait permettre à la Banque d'accroître son portefeuille de 355 millions à 747 millions de dollars EU ; le taux de décaissement augmenterait de 39 % à 60 % et la proportion des projets « signalés » (lesquels ne sont pas

nécessairement des projets à risque) baisserait de 60 % à 20 % d'ici à 2019. Le bureau pourrait aussi contribuer sensiblement à la stimulation de la croissance du secteur privé. La Banque est présente en Guinée par le biais d'un économiste pays depuis 2013. Elle estime toutefois qu'étant donné les ressources naturelles latentes du pays, l'ouverture d'un bureau national pourrait lui permettre d'augmenter son portefeuille de 275 millions à plus d'un milliard de dollars EU d'ici à 2019. De la même manière, la proportion des projets à risque tomberait de 78 % à 20 %, tandis que le taux de décaissement augmenterait de 27 % à 55 %. Quant au Niger, où la Banque est totalement absente, les risques liés à la sécurité, la fragilité climatique et la très mauvaise performance du portefeuille posent de sérieux problèmes. Toutefois, l'augmentation du portefeuille détenu dans le secteur public du pays ainsi que l'identification récente de plusieurs projets dans le secteur privé dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et du transport estimés à 302 millions de dollars EU pourraient porter le portefeuille de projets nigériens de la BAD à 621 millions de dollars. Ainsi, la mise en place d'un bureau national

doté des compétences appropriées se traduirait par une diminution de 83 % à 20 % des projets à risque et par une augmentation de 31,4 % à 65 % du taux de décaissement. Ce bureau offrirait également des perspectives accrues de croissance pour le secteur privé. La Banque a inscrit une provision de 7,3 millions de dollars EU à son budget 2017 afin de couvrir le coût de l'ouverture et de la mise en service de ces trois bureaux nationaux. À l'heure actuelle, elle dispose de bureaux nationaux ou de liaison dans 35 pays d'Afrique, de deux centres de ressources régionaux à Nairobi et à Pretoria, et d'une représentation à Tokyo, pour couvrir l'Asie.

SENEGAL: La Triennale 2017 de l'ADEA se tiendra du 14 au 17 mars 2017

La Triennale 2017 de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) se tiendra à Diamniadio à Dakar, au Sénégal, du 14 au 17 mars 2017. La rencontre se fera sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal, et Président du Comité des dix chefs d'État africains champions sur l'Education, les Sciences et la Technologie. La Triennale de l'ADEA (ancienne Biennale) est l'un des événements internationaux majeurs de l'éducation et de la formation en Afrique, tant par le contenu de ses discussions que par la qualité de ses travaux analytiques et du niveau élevé des participants invités. Elle réunit des Chefs d'État, un grand nombre de Ministres Africains de l'Éducation et de la Formation (et des ministres chargés d'autres secteurs comme la Jeunesse, le Travail et les PME), des représentants des

agences de coopération pour le développement soutenant l'éducation en Afrique, des praticiens et des chercheurs. Les représentants de la société civile et du secteur privé, des jeunes ainsi que d'autres parties prenantes telle la diaspora sont également invités. « Revitaliser l'Éducation dans la perspective du Programme Universel 2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique » est le thème de la Triennale 2017 de l'ADEA. Les sous-thèmes sont (i) ST1 : la mise en œuvre de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie pour le développement durable; (ii) ST2 : la promotion de la science, des mathématiques et des TIC; (iii) ST3 : la mise en œuvre de l'éducation pour la renaissance culturelle africaine et les idéaux panafricains; et (iv) la promotion de la paix et de la citoyenneté mondiale à travers l'éducation.

SENEGAL: La Triennale 2017 de l'ADEA se tiendra du 14 au 17 mars 2017

La situation économique de la Gambie est désastreuse. C'est le constat fait à Banjul par des Représentants de la Banque africaine de développement (BAD), qu'accompagnait une délégation du Groupe de la Banque mondiale en mission du 1er au 4 février 2017. Le déficit notamment, grevé par une dette intérieure colossale dont les remboursements absorbent environ 7 % du PIB, est insoutenable. Les entreprises

d'État, connaissent elles aussi des difficultés, ponctionnent le budget et ne sont pas performantes. Il urge d'évaluer l'état d'exécution du dernier Plan d'amélioration du portefeuille pays (PAPP) et d'identifier des mesures permettant de lever les contraintes qui pèsent sur la performance du portefeuille en Gambie. La BAD s'est appesantie sur la mise en œuvre du projet de construction du pont transgambien. Malgré le retard

accusé dans la construction du pont, des progrès significatifs ont été réalisés. Le décaissement total effectué pour les travaux et la prestation de services s'élève actuellement à 26,63 millions de dollars EU, soit 31 % du coût total du projet. Au 31 janvier 2017, le portefeuille en cours du Groupe de la Bad en Gambie se composait de cinq opérations nationales dans le secteur public.

La valeur totale de cet engagement s'élève à 44,15 millions de dollars EU, dont 18 millions de dollars EU ont été décaissés (soit 40,8 %). Outre des opérations nationales publiques, le portefeuille du Groupe de la Banque comprend quatre opérations multinationales publiques totalisant 107 millions de dollars EU, dont le projet de construction du pont transgambien,

estimé à 85,15 millions de dollars EU. Le taux de décaissement sur cette opération régionale est de 26,6 %. La première opération du secteur privé financée par le Groupe de la BAD en Gambie a été approuvée le 16 avril 2014 ; il s'agissait du projet Horizons Clinic Gambia, d'une valeur de 8 millions de dollars EU.

CARBURANT

Les prix augmentent ! le budget familial affecté ! Comment les ménages vont-ils s'en sortir ?



La hausse du cours du baril du brut, qui a franchi la barre de 124 dollars, sera de plus en plus ressentie dans l'économie nationale. Le 27 janvier dernier, les prix du carburant subissaient la toute première hausse de l'année 2017 au Togo.

Un mois après c'est-à-dire le mardi 28 février, une seconde hausse est annoncée selon un arrêté interministériel (ministère de l'Economie et des Finances, du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, de l'énergie et des mines) portant fixation des prix à la pompe des produits pétroliers. Ainsi les nouveaux prix de vente du carburant sur le territoire national sont fixés comme suit: Super sans plomb : 524 FCFA, Pétrole lampant ; 468 FCFA, Gasoil : 526 FCFA, Mélange 2 temps : 623 FCFA, Gaz butane 12,5 Kg ; 6500 FCFA, Gaz butane 6kg : 3120 FCFA. Comme annoncé par l'Agence internationale de l'énergie, le pétrole sera plus cher à partir de 2017. Le prix du pétrole en 2017 devrait connaître une hausse pour s'établir à 55 dollars le baril, soit un bond de 29% par rapport à 2016, prévoit également la Banque mondiale dans une récente publication sur les perspectives des marchés de matières premières. Le cours du pétrole brut sur le marché international fait des vagues. Il a connu et continue de connaître une montée exceptionnelle. Alors qu'il y a quelques années, le prix du baril du brut oscillait entre 40 et 45 dollars américains. Le renchérissement continu du cours du Brent (pétrole brut) a contraint, bien des gouvernements du monde à concéder des ajustements des prix des produits pétroliers sur leur marché national. Augmenter le prix du carburant à la pompe en cette période de cherté de la vie! Mais enfin, comment les ménages dont les ressources se sont amenuisées au fil des années de crise, vont-ils s'en sortir ? Voici une question de

fond qui, certainement ne manquera pas sur les lèvres de plusieurs togolais alors que rien n'est en assure que la baisse interviendra dans les mois à venir. Mais au regard des données objectives sur l'état des économies d'ici et d'ailleurs que nous présentons dans ce dossier, l'on peut affirmer que ce n'est certainement pas de gaieté de cœur que le gouvernement est amené à concéder, dans la situation qui est la nôtre, le relèvement des prix du super et du gasoil à la pompe. « Le Togo est obligé de suivre le courant du cours du pétrole ou soit il refuse de ne plus se procurer du carburant ! Cela devient un dilemme. Mais le coût continue d'augmenter. Quand on fait les comptes du pétrole raffiné, de l'importation, des assurances à payer et la distribution, franchement, le carburant revient très cher en cette période. Evidemment c'est une situation qui ne fait aucun plaisir aux autorités», a commenté le directeur du commerce intérieur Abbé Talim. Conscient du fait que le pétrole, en sa qualité de source d'énergie, est un facteur de production impactant presque tous les secteurs d'activité, aussi, toute augmentation des prix sur le marché va affecter le budget familial. Donc toutes les composantes de la société seront forcément victimes des hausses des prix des biens de consommation sur le marché. Mais au-

delà de ce fait, cette augmentation annoncée qui, à coup sûr, va être plus ressentie par les automobilistes, était prévisible. Cependant, ce que les consommateurs attendent des autorités gouvernantes, c'est la maîtrise des effets du renchérissement des prix du carburant à la pompe. Certes, le Togo a opté pour le libéralisme économique, mais dans un souci de maintenir le climat social apaisé, les transporteurs doivent être sensibilisés pour éviter de procéder à des tarifications excessives ne reposant sur aucun calcul économique, pour respecter les taux d'augmentation des tarifs de transport que pourrait occasionner l'ajustement des prix du carburant à la pompe. De sorte que les commerçants n'aient pas à justifier une flambée excessive des prix des denrées par le coût prohibitif du transport. En fait, c'est dans sa capacité à résoudre cette délicate équation que les togolais jugeront leur gouvernement. Dans le cas contraire, toute l'économie courra vers un effondrement. Faute de demande massive de produits vivriers et industriels. Et la main-d'œuvre risque de devenir moins performante. Faute de manger à sa faim, ce qui pourrait la rendre vulnérable aux maladies.

Kokou AGBOKA

■ Secteur minier : Le Togo dispose d'une nouvelle loi

Le gouvernement a adopté en conseil des ministres le 25 février le décret sur les modalités d'application de la loi n°2011-008 du 05 mai 2011 relative à la contribution des entreprises minières au développement local et régional. Conformément à cette loi et aux résultats des concertations organisées, le présent décret détermine la nature et le montant de la contribution financière ainsi que la composition et le fonctionnement du

comité de gestion de cette contribution. Cette contribution consistera en une participation financière annuelle et en la réalisation d'œuvres socio-économiques et communautaires par l'exploitant dans la collectivité territoriale concernée par l'exploitation. Toutefois, cette contribution ne dispense pas les entreprises minières de leur responsabilité sociale et environnementale.

Suivez l'actualité Togolaise et mondiale en continu sur
www.horizon-news.net

■ 54^e édition du Salon de l'agriculture à Paris :

Le Togo fait la promotion des potentialités agricoles!



La 54^e édition du Salon de l'agriculture s'ouvre du 25 février au 5 mars 2017 à Paris, au parc des expositions de la Porte de Versailles, dans un climat de questionnement sur le modèle agricole français éprouvé par deux ans de crise autour du thème: « L'agriculture : une passion, des ambitions ». Ce salon regroupe les professionnels de 142 pays, pour 1740 exposants de 40 pays sur 13 secteurs d'exposition qui seront visités officiellement par 300 délégations

internationales avec plus de 620 000 visiteurs attendus. Le salon est organisé autour de quatre univers : l'élevage et ses filières, les produits gastronomiques, les cultures et les filières végétales, les métiers et services de l'agriculture. A ce rendez-vous, se trouve le stand du Togo où sont exposés les produits agricoles ainsi que les produits de transformations tels que le café, le cacao, coton, soja bio, chocolat, le Thé kinkeliba, le gari, le sorgho, le mil, le tapioca. Des expositions qui suscitent l'intérêt à la fois des visiteurs, des professionnels, des décideurs, de la diaspora togolaise en Europe ! A en croire la responsable de la délégation togolaise à ce salon et secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Bali Némè Hélène,

l'objectif du Togo au SIA 2017 est non seulement de valoriser les produits agricoles togolais mais aussi, d'offrir de nouveaux débouchés aux producteurs. On compte dans la délégation aussi, le conseiller spécial du président de la république, le président du comité de coordination café/cacao (CCFCC) Ghouton Anselme, les acteurs institutionnels, les promoteurs des produits bruts ou transformés. L'agriculture togolaise occupe 70% de la population et contribue à 40% du PIB mais souffre de problèmes de transformation de ses produits de base. En France, en 2014, moins de 20 % des agriculteurs avaient eu des revenus équivalents à 350 euros par mois, en 2016, ce chiffre est monté à 50 %, selon la sécurité sociale agricole.

■ Urbanisation en Afrique :

Les villes africaines sont parmi les plus chères du monde

Urbanisation en Afrique : Les villes africaines sont parmi les plus chères du monde

Selon, un rapport de la Banque Mondiale, en raison de leur essor démographique, les villes africaines sont vouées à jouer un rôle capital dans la croissance de leurs pays, souligne un nouveau rapport de la Banque mondiale qui paraît aujourd'hui.

Afin d'accélérer la croissance économique, de créer des emplois et d'améliorer la compétitivité des villes, il est indispensable d'améliorer la vie des citoyens et des entreprises en investissant vigoureusement dans les infrastructures et en réformant les marchés fonciers. Pour que leur essor rime avec croissance économique, il faut « ouvrir les villes africaines au monde », comme le met en avant le titre de la publication. La population urbaine en Afrique s'élève actuellement à 472 millions d'habitants, mais elle va doubler au cours des vingt-cinq prochaines années, pour atteindre un milliard d'habitants en 2040. Et, dès 2025, les villes africaines abriteront 187 millions d'habitants supplémentaires, soit l'équivalent de la population actuelle du Nigéria. « L'Afrique a besoin de villes moins chères, mieux desservies et plus vivables, indique Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique. Il est essentiel d'améliorer les bénéfices économiques et sociaux qui découlent de l'urbanisation, car la clé de la transformation des économies africaines réside notamment dans un développement urbain mieux maîtrisé. ». Le rapport compare le processus d'urbanisation en Afrique à celui observé auparavant dans d'autres régions en développement et montre

qu'il ne s'accompagne pas des mêmes niveaux de revenu. Ainsi, quand les régions du Moyen-Orient/Afrique du Nord et de l'Asie de l'Est/Pacifique ont atteint un taux d'urbanisation de 40 % (soit la proportion de citoyens que compte actuellement l'Afrique), leur PIB par habitant (mesuré en dollars constants de 2005) s'élevait respectivement à 1 800 dollars (en 1968) et 3 600 dollars (en 1994). En Afrique, il se situe à 1 000 dollars seulement. En Afrique, souligne le rapport, le processus de concentration de la population dans les villes n'a pas donné lieu à des investissements suffisants dans les infrastructures urbaines et autres structures industrielles et commerciales, ni dans une offre appropriée de logements abordables. Avec des investissements coordonnés dans les infrastructures et les structures résidentielles et commerciales, les villes africaines seront en mesure d'accroître les économies d'agglomération et de rapprocher les habitants des emplois. De fait, parce qu'elles sont mal desservies, les villes africaines sont aujourd'hui parmi les plus chères du monde, tant pour les ménages que pour les entreprises, ce qui les rend, selon les termes du rapport, « hors service » et « fermées au commerce ». Les cités d'Afrique sont en effet 29 % plus chères que celles des pays à niveau de revenu similaire. Les ménages urbains africains ont, proportionnellement au PIB par habitant, des coûts plus élevés que ceux d'autres régions du monde, sachant que ces coûts sont surtout grevés par les dépenses de logement, supérieures de 55 % à celles observées dans d'autres régions. À Dar es Salaam, par exemple, 28 % des habitants vivent à trois au moins dans

une pièce, et à Abidjan, ils sont 50 %. À Lagos, au Nigéria, deux habitants sur trois vivent dans des bidonvilles. À cela s'ajoute le coût des denrées alimentaires, environ 35 % plus chères dans les villes d'Afrique que dans celles d'autres pays à revenu faible ou intermédiaire ailleurs dans le monde. Globalement, par rapport aux autres pays en développement à niveau de revenu similaire, les biens et services coûtent entre 20 et 31 % plus cher aux ménages urbains africains. En outre, les frais de transport quotidiens pour ceux qui travaillent sont élevés, voire prohibitifs, sachant par ailleurs que les systèmes de minibus informels sont loin d'être économiques. Pour ceux qui sont contraints de se déplacer à pied, l'accès à l'emploi est donc limité. Parce qu'elles ne font pas l'objet d'un développement planifié suffisant, les villes connaissent une expansion continue des implantations sauvages, qui se trouvent plutôt dans le centre et donc plus près des emplois (à l'instar de Kibera à Nairobi et de Tandale à Dar es Salaam). Selon le rapport, les villes africaines sont aujourd'hui prisonnières d'un mode de croissance qui entrave le développement économique. La solution, pour les libérer de cette « trappe de sous-développement », est de faire en sorte qu'elles grandissent en se densifiant économiquement et physiquement, avec le souci de les connecter pour accroître leur efficacité et, à la clé, des perspectives de rentabilité plus élevées pour les investisseurs.

INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE



5 ans

à votre service.



**Plus loin
et**



toujours avec vous...



PROGRAMME DES ACTIVITES :

1^{er} Mars 2017 : Lancement officiel à *ONOMO HOTEL*

11 Mars 2017 : - Marche sportive « **INAM MARCHÉ** »

- Dépistage de diabète et de l'hypertension artérielle

14 Mars 2017 : - Lancement application mobile « **INAM INFOS** »

- Lancement nouveaux carnets de soins

16, 17, 18 Mars 2017 : Journées portes ouvertes à *AGORA SENGHOR*

25 Mars 2017 : - Match de football

- Nuit des prestataires à *ONOMO HOTEL*

- Jeux tombola

Des émissions débats radiotélévisées tout au long du mois de Mars.

**On est
ensemble.**

Avec INAM, se soigner n'est plus un souci.